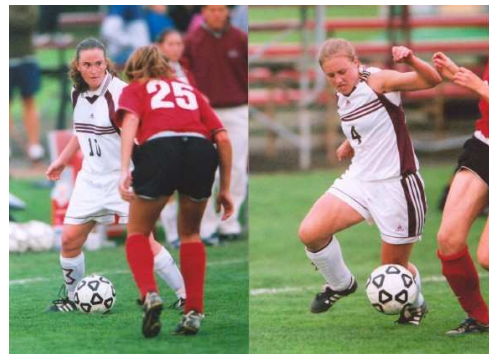


NOTE DE COUVERTURE

Fédération de soccer du Québec



Sébastien Valiquette
Courtier en assurance de dommages

**UNIVESTA Cabinet en assurance de dommages
et en services financiers**

Date : 11 mars 2014



Historique

Univesta Cabinet en assurance et en services financiers dont les origines remontent à 1954 est une entreprise employant plus de 100 personnes réparties entre plusieurs services.

Quand une entreprise confie à Univesta son portefeuille d'assurance et de produits financiers elle s'associe à un leader de ce domaine au Québec.

La raison de notre succès est notre capacité de sortir des sentiers battus. Là où d'autres voient une montagne, Univesta voit un défi à relever.

Univesta fût un des premiers cabinets à intégrer les services financiers pour être en mesure d'offrir à nos clients des produits tel que l'assurances vie, invalidité, fonds mutuels et régimes collectifs.

Le regroupement de toutes nos activités englobe un volume de prime de plus de 70 millions de dollars annuellement et nous positionne actuellement parmi les plus importants cabinets de courtage au Québec.

Univesta est une équipe jeune et dynamique qui ne pourrait conserver sa réputation en matière de service à la clientèle hors pair sans le professionnalisme et l'engagement des membres de son personnel. Des efforts considérables sont consacrés à la sélection des membres de notre équipe et à leur développement personnel et professionnel.

Grâce à nos nombreux partenaires, les plus importants assureurs et les fournisseurs de services financiers actifs au Québec, Univesta est en mesure d'offrir aux entreprises une gamme complète de produits d'assurance et de service financiers.

Notre mission

Conseiller une clientèle ciblée dans le choix des produits d'assurances et de services financiers répondant à l'ensemble de leurs besoins tout en garantissant un service professionnel et impeccable.

Nos valeurs

La simplicité
La qualité
La transparence
La responsabilisation

Notre engagement envers vos sinistres

Nous nous efforçons d'être équitable et sensible à vos besoins lorsque nous traitons un sinistre.

Nous nous engageons à :

- Établir un contact rapide et courtois
- Traiter vos problèmes avec bienveillance
- Faire le nécessaire pour vous donner les meilleurs conseils qui s'appliquent et voir à ce que les estimations et réparations soient faites sans tarder
- Passer vos intérêts avant les nôtres
- Défendre vos intérêts devant l'Assureur
- Suivre l'évolution du dossier de réclamation pour le faire progresser efficacement et équitablement
- Numéro sans frais pour nous rejoindre en tout temps : 1 (855) 864-8378

OBJET DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Fournir une assurance globale couvrant les conséquences pécuniaires (y compris les intérêts avant jugement) de la responsabilité civile pouvant incomber à l'Assuré.

COUVERTURES

Dommages personnels / matériels	5 000 000 \$
Le dommage personnel inclus le dommage corporel et également toute atteinte à l'intégrité morale d'une personne : angoisse, choc nerveux, etc	Inclus
Risque produits / après travaux	5 000 000 \$
Responsabilité locative – formule étendue	1 000 000 \$
Automobile des non propriétaires	5 000 000 \$
Préjudice imputable au préjudice personnel	5 000 000 \$
Responsabilité afférente à l'administration des Avantages sociaux	5 000 000 \$
Frais médicaux, par personne	25 000 \$
Assurance responsabilité professionnelle accessoire pour premiers soins lors d'un accident	Inclus
Préjudice imputable à la publicité	1 000 000 \$
Responsabilité locative en sus des limites de responsabilité	Inclus
Responsabilité découlant de blessures corporelles (dommages personnels) aux tiers	Inclus
Responsabilité découlant de dommages matériels (incluant la perte d'usage) aux tiers	Inclus
Responsabilité découlant des produits et travaux terminés	Inclus
Responsabilité découlant des dommages intentionnels dans le but de protéger des biens ou des personnes, mais dans le seul but de protéger ces biens ou personnes	Inclus

Note de couverture



Responsabilité indirecte des propriétaires	Inclus
Responsabilité indirecte des entrepreneurs	Inclus
Responsabilité assumée par contrat - formule globale	Inclus
Responsabilité patronale contingente	Inclus
Extension pour couvrir des chariots élévateurs et certains types d'automobile	Inclus
Responsabilité réciproque	Inclus
Recours entre co-assurés	Inclus
Responsabilité découlant de l'usage d'élévateurs assurée, s'il y a lieu	Inclus
Employés considérés comme assurés additionnels	Inclus
Domages matériels selon une formule étendue	Inclus
Frais de dépenses et enquête	Inclus
Exclusion des sévices, abus sexuels, agression, menace et harcèlement	Aucune
Assurés additionnels : Les officiers, directeurs, entraîneurs et leurs assistants, arbitres et autres officiels, officiers, comités, membres, bénévoles, parrainage publicité, joueurs, joueuses	Inclus
Exclusion blessures aux participants	Aucune
Exclusion totale de la pollution	Aucune
Exclusion d'interprétation de date	Inclus
Exclusion du terrorisme	Inclus
Exclusion des dérivés fongiques	Inclus
Exclusion de l'amiante	Inclus
Avenant - Ville de Montréal est ajoutée comme assurée additionnelle concernant les activités de l'assuré	Inclus

FRANCHISES

2 500 \$ pour les Dommages Matériels et Corporels	Inclus
500 \$ pour la Responsabilité locative	Inclus
1 000 \$ pour la Responsabilité afférente à l'administration des avantages sociaux	Inclus